

Allongement de la durée du congé de paternité

Article 35 du projet de loi de financement
de la sécurité sociale pour 2021



7 jours de congés obligatoires
3 de naissance
et 4 de paternité



21 ou 28 jours de congés de paternité
pris à la suite ou ultérieurement

28 jours au total ou 35 jours en cas de naissances multiples

1

INDEMNISATION EN CAS DE NAISSANCE SIMPLE



Sécurité sociale
congé de paternité
25 jours



Employeur
congé de naissance
3 jours

2

INDEMNISATION EN CAS DE NAISSANCES MULTIPLES



Sécurité sociale
congé de paternité
32 jours



Employeur
congé de naissance
3 jours

